

**Commandes et dépenses.**—Au cours des trois premières années où s'est appliqué le programme de commandes courantes aux fins de la défense, le gouvernement du Canada a commandé à ces fins des marchandises pour une valeur de 3,882 millions de dollars. A cet effet, et afin d'acquitter certaines factures en souffrance au moment où le ministère a été établi, soit le 1<sup>er</sup> avril 1951, le gouvernement a dépensé une somme globale de 3,262 millions. Le tableau 1 montre que l'année où il s'est donné un plus grand nombre de commandes relatives à la défense est la première de la période du programme triennal. Cette année-là les commandes ont été placées pour un montant de 1,625 millions environ. Puis le montant des commandes a baissé à 1,235 millions l'année suivante et est tombé à 994 millions au cours de l'année financière 1953-1954. Le montant des dépenses, indiqué au tableau 2 a atteint un sommet, soit 1,235 millions durant l'année financière 1952-1953, alors qu'il n'avait été que de 904 millions en 1951-1952. Au cours de l'année 1953-1954, les dépenses du gouvernement du Canada aux fins de la défense sont élevées à 1,123 millions.

**1.—Commandes du gouvernement fédéral pour la défense, par programme, années terminées le 31 mars 1952-1954**

NOTA.—Non compris les sommes affectées au stockage et à l'aide financière.

Programme	1951-1952	1952-1953	1953-1954
	(milliers de dollars)		
Avions.....	579,289	533,224	384,756
Navires.....	114,898	59,565	95,194
Chars d'assaut.....	65,110	102,364	53,043
Armes.....	93,517	23,711	13,100
Munitions et explosifs.....	104,483	75,846	69,011
Matériel électronique et de communication.....	98,954	96,419	119,068
Carburants et lubrifiants.....	34,701	43,561	48,469
Vêtements et équipement.....	149,499	31,783	19,081
Fournitures et matériel de construction.....	29,289	3,853	3,688
Construction.....	187,011	153,919	77,548
Divers.....	99,781	83,988	59,540
Commandes des bureaux régionaux du pays.....	68,294	55,109	51,550
<b>Total.....</b>	<b>1,624,826</b>	<b>1,263,342</b>	<b>994,048</b>

Environ 39 p. 100 des commandes relatives à la défense du Canada avaient trait au programme de l'aviation. Si l'on procède par ordre d'importance des commandes placées, les autres programmes se classent comme il suit: construction aux fins de défense, appareils électroniques et de communication, construction navale, munitions et explosifs. Vu l'importance que revêt l'armée de l'air pour la protection du pays, c'est le programme de défense par l'aviation qui comporte le plus grand nombre de commandes et qui nécessite le plus de dépenses.